



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10 & 11 juin 2017

Article 1 : PARTICIPATION

Epreuves individuelles, toutes armes et toutes catégories, ouvertes à tous les tireurs licenciés dans un club des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.

Pour le sabre : catégories de M9-2008 à M14.

Les M9 nés en 2009 ne sont pas autorisés à participer à cette épreuve.

Article 2 : TENUE ET EQUIPEMENTS

- Tenue : Les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse).

- **Les normes FFE et le marquage CE sont obligatoires (Règlement sportif FFE 2016-2017).**

- Bavette : Au fleuret, la bavette conductrice est obligatoire pour les catégories M17, M20, Senior et Vétérain.

- Armes : Lame 0 en M9-2008, Lame 2 en M11, Lame 5 à partir de la catégorie M14.

Article 3 : LICENCE

Les tireurs devront présenter leur licence 2017.

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire technique.

Article 4 : ENGAGEMENTS

Un droit d'engagement de 10 € sera perçu sur place lors du pointage.

Les engagements se font en ligne via l'extranet F.F.E., par les clubs.

Avant le mercredi 7 juin 2017 à 23h59

Rappel : « En cas d'absence d'un tireur d'un club engagé à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur. » (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

Article 5 : RECOMPENSES

- Un sac de bienvenue ainsi que l'affiche du championnat seront remis à chaque participant lors de l'engagement.

- Les 8 premier(e)s tireur(e)s seront récompensé(e)s par des coupes ou des médailles.

Pour les catégories dont le nombre de participants est inférieur ou égal à 16 tireurs, seuls les 4 premier(e)s seront récompensé(e)s.

- Les 1^{ers} M9-2008, M11 au fleuret, et M14 à l'épée recevront un masque. Les 1^{ers} des autres catégories recevront, en fonction de l'effectif, une lame ou une arme montée. Les autres seront récompensés par du matériel d'escrime en fonction des participants dans la catégorie.

- Les 1^{ers} de chaque catégorie recevront en plus un T-shirt « champion des Hauts-de-Seine ».

- Un bon d'achat sera offert par notre photographe partenaire de l'évènement POINT DE VUE SPORT, aux 1^{ers} et 2^{èmes} M9-2008, M11 et M14 au fleuret, aux 1^{ers} et 2^{èmes} M14 à l'épée, et aux 1^{ers} et 2^{èmes} M9-2008, M11 au sabre.

- **Les récompenses seront données lors des podiums uniquement aux tireurs(e)s présent(e)s.**

- Un trophée récompensera le meilleur arbitre en formation départementale à l'Épée et au Fleuret.

- Un trophée récompensera le meilleur club à l'Épée, au Fleuret et au Sabre.

- Le « trophée des féminines » récompensera le club ayant engagé, par arme, le plus de féminines.

- Tous les trophées seront remis sur place.

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr



CDE Escrime 92



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10 & 11 juin 2017

Article 6 : FORMULE

- Il est interdit de tirer dans plusieurs catégories de la même arme.
- 1 tour de poule de 4, 5, 6 ou 7 tireurs selon le nombre de tireurs (sans élimination), suivi d'un TED.
- La constitution des poules se fait en fonction du classement départemental pour les M9-2008 et M11 et du classement de ligue pour les autres catégories (avec décalage par club).
- Si l'effectif ne permet pas de faire une compétition par catégorie, le directoire technique pourra regrouper des catégories.

CATEGORIE	POULE	TED
M9-2008	3 touches 2 min	6 touches 2 x 2 min (1min de pause)
M11	4 touches 2 min	8 touches 2 X 2 min (1min de pause)
M14 Épée / Fleuret	5 touches 3 min	10 touches 2 x 3 min (1min de pause)
M14 Sabre	5 touches 3 min	15 touches (1min de pause à 8)
M17 / M20 / SENIOR	5 touches 3 min	15 touches 3 x 3 min (1 min de pause)
VÉTÉRAN	5 touches 3 min	10 touches 2 x 3 min (1 min de pause)

Article 7 : ARBITRAGE

Les arbitres en formation départementale Fleuret devront impérativement être présents. Les arbitres en formation Épée qui souhaitent officier doivent obligatoirement s'inscrire à l'adresse atd@escrime-cde92.fr.

Pour les compétitions du samedi, 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (toutes catégories confondues).

Les arbitres diplômés souhaitant arbitrer doivent s'inscrire via l'extranet FFE.

Si le nombre d'arbitres est insuffisant, certaines catégories seront susceptibles de se dérouler en auto-arbitrage.

Article 8 : SECURITE

Seuls les tireurs, arbitres et Maîtres d'Armes munis d'un badge auront le droit de circuler sur les différents plateaux.

Article 9 : HORAIRES

Samedi 10 juin		Dimanche 11 juin	
FLEURET	ÉPÉE	FLEURET	SABRE
<u>M14</u> : 13h	<u>Séniors et Vétérans</u> : 10h <u>M14</u> : 13h <u>M17 et M20</u> : 13h30	<u>M11</u> : 9h <u>M17 à Vétérans</u> : 10h <u>M9-2008</u> : 11h30	<u>M9-2008, M11, M14</u> : 12h30

Le scratch sera prononcé 20 min après le début des inscriptions

Article 10

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.

Article 11 : Partenaire

Notre photographe partenaire de l'évènement, POINT DE VUE SPORT, sera présent sur place les 2 jours, et réalisera vos portraits photos en studio sur place.

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr



CDE Escrime 92



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 10 & 11 juin 2017

Article 11 : Animations et Restauration

Un espace restauration sera à votre disposition tout au long du week-end et assuré par le club support.



Samedi 10 juin => Présence de deux Championnes internationales :

Match d'exhibition à 15h

Ateliers d'initiation

Stand autographes

Dimanche 11 juin => ESCRIME HANDISPORT

Mesurez-vous aux Champions Handisport !

Démonstration à 11h50

Atelier et initiations à partir de 13h

Tournoi Handi-jeunes



ANIMATIONS ouvertes à toutes et tous, licenciés ou non
Prévoir une tenue adaptée. Matériel d'escrime prêté par le CDE 92

Article 12 : LIEU, PLAN, ACCES

Espace sportif Jean-Pierre Rives
89-91 boulevard de Verdun
92400 COURBEVOIE



CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr



CDE Escrime 92